



21/03/2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Xi Jinping à Paris : Emmanuel Macron doit évoquer la question des droits humains

A l'invitation du Président Emmanuel Macron, la France s'apprête à recevoir, du 24 au 26 mars 2019, Monsieur Xi Jinping, président de la République populaire de Chine. Depuis son arrivée à la tête du pays en 2012, ce dernier n'a eu de cesse de raffermir sa mainmise sur le pouvoir et de restreindre chaque jour davantage les libertés fondamentales de ses citoyens.

Cette visite officielle intervient à l'occasion du 55^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine et de la reconnaissance par la France de la République populaire de Chine. L'Élysée a souligné l'importance de consolider le partenariat stratégique global liant les deux pays. Un tel partenariat doit s'accompagner d'une amélioration de la situation des droits humains. Or c'est loin d'être le cas. Il est essentiel que, lors des rencontres de Monsieur Xi Jinping avec les représentants des autorités françaises, la question des droits humains soit abordée en toute franchise.

En 2018, la Chine a continué à porter atteinte à de nombreux droits humains.

Depuis plus d'un an, les autorités chinoises continuent à mener une intense campagne d'internements en masse, de surveillance intrusive, d'endoctrinement politique et d'assimilation culturelle forcée à l'encontre des Ouïghours, des Kazakhs et autres groupes ethniques majoritairement musulmans vivant dans la région du Xinjiang. Environ un million de personnes, musulmanes pour la plupart, seraient ainsi détenues dans des camps d'internement.

Par ailleurs, si la plupart des avocats touchés par la vague de répression dite « 709 » lancée en 2015 ont terminé de purger leur peine et se trouvent sous surveillance, plusieurs font état d'actes de torture physique et psychologique perpétrés en détention. Nombre d'entre eux ont été forcés de faire des aveux publics lors de confessions télévisées entièrement mises en scène, et souffrent aujourd'hui de graves séquelles. L'état de santé des défenseurs des droits humains se trouvant encore derrière les barreaux est extrêmement inquiétant, et laisse craindre que certains connaissent le même sort que Liu Xiaobo, à l'image du journaliste Huang Qi, atteint d'une maladie rénale incurable.

Le 4 juin prochain marquera le 30^{ème} anniversaire du massacre de la place Tiananmen. Or, depuis plusieurs mois déjà, l'appareil de censure chinois resserre ses rangs pour empêcher toute mention et commémoration de l'évènement sur le Net, et des arrestations d'activistes sont à craindre en amont de cette date.

A la veille de cette visite officielle, nous appelons les autorités françaises à peser de tout leur poids pour que la Chine :

- procède à la libération immédiate et inconditionnelle des défenseurs des droits humains, déjà condamnés ou en attente de jugement, en accordant une urgence particulière aux prisonniers nécessitant des soins médicaux immédiats ;
- assure aux prisonniers des conditions de détention répondant à l'« Ensemble des principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement » adopté par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 43/173 du 9 décembre 1988 ;
- respecte pleinement la Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants, ratifiée par la Chine depuis 1988 ;

- instaure immédiatement un moratoire sur les exécutions, et commue toutes les peines de mort en vue d'abolir complètement la peine capitale dans la législation nationale ;
- cesse de persécuter les ressortissants d'ethnies minoritaires telles que les Tibétains, les Ouighours, et les Mongols pour le simple fait d'avoir exercé leurs droits humains, et reprenne de toute urgence le dialogue avec les représentants du Dalaï Lama, en vue de trouver une solution durable à la crise tibétaine.

Organisations signataires :

- ACAT France - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
- ADH - Agir pour les Droits de l'Homme
- Amnesty International France
- ECPM - Ensemble contre la peine de mort
- FIDH - Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
- France Tibet
- International Campaign for Tibet
- Ligue des droits de l'homme
- Observatoire international des avocats
- RSF - Reporters sans frontières
- Solidarité Chine

Contacts presse :

- Mariam Chfiri / ACAT : 01 40 40 40 24 - mariam.chfiri@acatfrance.fr
- Marie Holzman / Solidarité Chine : 06 30 80 92 81 - marie@holzman.fr